

Par arrêté du Conseil du 27 août, M. Thomas Langley a été nommé gardien du phare du havre de Canso, en remplacement de M. Thomas Langley, décédé, avec un salaire annuel de \$200.

Par arrêté du Conseil du 8 octobre, M. John W. Hall a été nommé gardien du phare de l'île au Castor, avec un salaire de \$400, en remplacement de M. Norman Mc-Iver Campbell, démissionnaire.

Par arrêté du Conseil du 3 novembre, M. Joseph H. McDonald a été nommé gardien du phare de port L'Hébert en remplacement de M. Martin Lisk, décédé, avec un salaire de \$100.

Par arrêté du Conseil du 7 décembre, M. Simon Babin a été nommé gardien du phare de l'île au Jersiais, avec un salaire annuel de \$300, en remplacement de M. Simon Babin, père, décédé.

Les frais d'entretien des phares, bouées, balises et sifflets d'alarme à vapeur de cette division, y compris des établissements de secours de l'île de Sablé, de l'île St. Paul, et de l'île Scattarie, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier, se sont élevés à \$127,999.70, et la somme de \$25,550 a été dépensée à même le crédit voté pour la construction de phares, etc.

#### DIVISION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Les phares de cette division sont sous le contrôle de M. William Mitchell, agent de ce ministère à Charlottetown et qui remplit aussi les fonctions d'inspecteur des phares et bouées de l'île du Prince-Edouard. On trouvera, dans l'annexe No. 5, son rapport sur la condition des phares de cette division.

Il y a 22 stations de phares dans cette division, mais à quelques-unes de ces stations il y a des feux d'alignement en opération, ce qui porte le nombre total des phares à 30. Le nombre des gardiens de phares est de 22.

Le rapport de l'année dernière fait mention du nouveau phare construit sur la pointe Ouest. Les comptes démontreront qu'outre les déboursés antérieurs on a dépensé dans le courant de l'année fiscale dernière la somme de \$1,304.59, ce qui porte le total à \$8,240.17. La somme de \$1,714 a été aussi dépensée sur le nouveau phare de l'île au Bois, ce qui porte le total des frais de ce phare à \$3,679.42. Durant la même année, la somme de \$3,419.61 a été dépensée pour le phare et le logement du gardien à la Pointe-Block-House, ce qui fait en tout \$4,345.84. Les nouveaux phares de Rustico-Nord et de Tracadie ont été mis en opération. A Rustico-Nord le phare est pourvu de deux lumières catoptriques dans la même tour, dans une direction verticale, à une distance de 16 pieds l'une de l'autre : celle d'en haut est blanche et celle d'en bas rouge. La lumière blanche est à 40 pieds au-dessus de la surface des eaux et peut être vue à 10 milles. La rouge est à 24 pieds d'élévation et visible d'une distance de trois milles. La tour est un bâtiment carré, en bois, haut de 35 pieds, avec logement attenant. Les phares de Rustico ont coûté \$2,379.42.